VALORISER PARTAGER Val d'ille Aubigné

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 mars 2022 Compte Rendu

L'an deux mille vingt deux, le huit mars, à 19 Heures 00, à Vieux-Vy-sur-Couesnon (salle des loisirs - rue Yvonnick Laurent), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents:

i i cociito .			
<u>Andouillé-Neuville</u>	M. PANNETIER Jean-Claude	Montreuil-sur-Ille	M. TAILLARD Yvon
<u>Aubigné</u>	M. VASNIER Pascal		Mme EON-MARCHIX Ginette
<u>Feins</u>	M. FOUGLE Alain	Montreuil-le-Gast	M. HENRY Lionel
<u>Gahard</u>	Mme LAVASTRE Isabelle		Mme OBLIN Anita
<u>Guipel</u>	M. ALMERAS Loïc		M. BOUGEOT Frédéric
	Mme JOUCAN Isabelle	<u>Sens-de-Bretagne</u>	M. MOREL Gérard
<u>Langouët</u>	M. DUBOIS Jean-Luc		M. LECONTE Yannick
<u>La Mezière</u>	M. GORIAUX Pascal		Mme SENTUC Véronique
	M. LESAGE Jean-Baptiste	<u>St-Aubin-d'Aubigné</u>	M. RICHARD Jacques
	M. GUERIN Patrice		M. DUMILIEU Christian
	Mme BERNABE Valérie		Mme HAMON Carole
	Mme KECHID Marine	St-Germain-sur-Ille	M. LEGENDRE Bertrand
<u>Melesse</u>	Mme MACE Marie-Edith	<u>St-Gondran</u>	M. LARIVIERE-GILLET Yannick
	M. LOREE Michel	St-Médard-sur-Ille	M. BOURNONVILLE Noël
	M. JAOUEN Claude	<u>St-Symphorien</u>	M. DESMIDT Yves
	Mme LE DREAN QUENEC'HDU Sophie	<u>Vieux-Vy-sur-Couesnon</u>	M. DEWASMES Pascal
	Mme MESTRIES Gaëlle	<u>Vignoc</u>	Mme BLAISE Laurence

Absents excusés :

Melesse M. DUMAS Patrice donne pouvoir à Mme MACE Marie-Edith

M. MARVAUD Jean-Baptiste donne pouvoir à Mme HAMON Carole

<u>St-Aubin-d'Aubigné</u> Mme MASSON Josette donne pouvoir à M. RICHARD Jacques <u>Vignoc</u> M. HOUITTE Daniel donne pouvoir à Mme BLAISE Laurence

Secrétaire de séance : Monsieur DEWASMES Pascal

N°ordre	Ordre du jour	Vote
1	Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN	
	Conseil de développement - Modification de la composition et charte de fonctionnement	
	Décision du conseil communautaire : Valide la composition modifiée du conseil de développement et approuve la charte de fonctionnement	Unanimité Pour : 38
2	Personnel Rapporteur : Jean-Luc DUBOIS	
	RH - Rapport 2022 de situation en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	
	Décision du conseil communautaire :	Prend acte
	Prend acte de la présentation de ce rapport 2022 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	
3	Personnel Rapporteur : Jean-Luc DUBOIS	
	Poste de chargé de développement économique - Recrutement contractuel	
	Décision du conseil communautaire : Valide le recrutement contractuel, sur le poste permanent de chargé de développement économique, à compter du 1 ^{er} avril 2022.	Unanimité Pour : 38
4	Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX	
	Cap Malo - La Mézière - Régularisation - limite parcellaire - ZA 191	
	Décision du conseil communautaire : Valide la cession de la parcelle cadastrée ZN 221 b, située sur la commune de La Mézière, d'une contenance de 133 m² à la SCI ACELE au prix de vente à 64€ net/m², soit un montant total de 8 512€ net.	Unanimité Pour : 37 Abstention : 1 M. FOUGLE Alain
5	Culture Rapporteur : Isabelle JOUCAN	
	Projet de Chapiteau Volant - Convention tripartite avec la Cie OCUS et la mairie de Feins	
	Décision du conseil communautaire : Valide les engagements de la Communauté de Communes dans le cadre du projet de Chapiteau volant au Domaine de Boulet	Unanimité Pour: 35 Abstentions: 3: M. LEGENDRE Bertrand, M. FOUGLE Alain, M. DEWASMES Pascal

6	Habitat Rapporteur : Jacques RICHARD Bricobus - Convention d'objectifs 2022-2024 Décision du conseil communautaire :	Unanimité
	Décide de renouveler le partenariat Bricobus avec les Compagnons Bâtisseurs et de valide la convention d'objectifs 2022-2024.	1 Out . 30
7	Mobilité Rapporteur : Lionel HENRY	
	Règlement de service de location de VAE - Modification	
	Décision du conseil communautaire : Valide l'augmentation du montant de la caution à 1000 € et adopte le règlement modifié de service de location longue durée de vélos à assistance électrique du Val d'Ille-Aubigné	
8	Mobilité Rapporteur : Lionel HENRY PEM de Saint Aubin - Modification du Programme des équipements publics - ZAC Chêne Romé Décision du conseil communautaire : VAlide un accord de principe : - sur la réalisation du programme de l'équipement public communautaire à réaliser au sein de la ZAC du Chêne Romé, à savoir le pôle d'échanges multimodal, - sur le financement de l'équipement public à hauteur de 67 454,79 € HT,	Sur ce vote, une demande de vote à scrutin public est exprimée par Mme HAMON Carole. Un quart du conseil communautaire doit se prononcer pour ce scrutin : Résultat du vote : Pour: 2 Mme HAMON Carole M. MARVAUDJean-Baptiste (pouvoir) Le scrutin se fait donc à main levée Majorité Pour : 32 Contre : 2 Mme HAMON Carole M. MARVAUDJean-Baptiste (pouvoir) Abstention : 4 Mme SENTUC Véronique Mme LESAGE Jean-Baptiste Mme BLAISE Laurence M. HOUITTE Daniel (pouvoir)
9	Eau-Assainissement Rapporteur : Gérard MOREL	
	SPANC - Accord cadre SAUR - Avenant n°3 : prolongation	
	Décision du conseil communautaire : Valide les termes de l'avenant n°3 de prolongation du marché de prestations passé avec la société SAUR dans le cadre du SPANC,	Unanimité Pour : 38
10	Informations Rapporteur : Claude JAOUEN	
	Indemnités perçues par les élus en 2021 - État récapitulatif	
	Décision du conseil communautaire : Prend acte de la communication de l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élu·e·s en 2021	Prend acte